



# L'ATELIER BIEN CHEZ SOI

## 1. Un atelier pour avoir les clefs d'un logement confortable

### A. Historique de la création de l'atelier

L'atelier Bien chez soi a été co-construit en 2012 par le Prif et le Pact 94 (aujourd'hui, Soliha Est Parisien). Il est issu d'une demande de la Cnav-qui a assuré le co-financement de l'expérimentation dans le cadre de ses appels à projet, qui souhaitait une action de prévention sur l'adaptation du logement afin de sensibiliser les retraités. Les objectifs et la trame de l'action ont été définis par le Prif et le Pact a réalisé un contenu qui a été revu et discuté par le Prif. Il a été expérimenté puis développé dans le cadre du Parcours prévention du Prif. Les dépliants, flyers ont été financés et fournis par le Prif.

Jusqu'à l'année 2020, en Ile-de-France, l'atelier Bien chez soi est déployé par 1 partenaire opérateur, [SoliHa](#) dans le cadre du Parcours prévention du Prif qui en assure le financement.

### B. Les objectifs de l'atelier

L'atelier Bien chez soi poursuit les objectifs suivants :

- sensibiliser les seniors aux opportunités de l'adaptation du logement,
- orienter les participants vers des acteurs professionnels (nationaux et de proximité) qu'ils peuvent solliciter pour mener à bien leurs projets
- informer sur les des dispositifs d'aide existants,
- encourager les aménagements préventifs dans les logements franciliens,
- créer du lien social de façon durable sur les territoires.



Le Prif, partenaire des jeunes de plus de 60 ans



### C. Un contenu adapté et adaptable à tous types de public

Il est attendu des partenaires opérateurs du réseau du Prif qu'ils soient en mesure d'adapter le format et le contenu des ateliers à toutes les situations rencontrées. Ainsi, l'atelier peut être déployé en présentiel, en visioconférence ou en audio. Le contenu et la durée de l'action doivent être adaptés en fonction du format selon les préconisations formulées dans le tableau ci-dessous.

Atelier présentiel et Atelier mixte (panachage présentiel et distanciel)	Atelier en Visio conférence	Atelier en audio conférence
12-15 Participants	6-8 Participants	6-8 Participants
<b>Une conférence débat pluridisciplinaire (1h30)</b>		
Objectif : présenter le Parcours prévention du Prif et sensibiliser un large public à sa dimension multifactorielle.		
<b>Les 5 séances suivantes, d'2h à 2h30</b>	<b>Les 5 Séances Suivantes D'1h à 1h30</b>	<b>Les 5 Séances Suivantes D'1h à 1h30</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Séance 1 : Penser mon lieu de vie</b> La séance a pour objectif d'échanger avec les participants autour de la représentation qu'ils ont de leur lieu de vie et de ce qu'il représente. L'idée est de les amener à s'exprimer sur des évolutions potentielles. Il s'agit de les amener à repenser leur lieu de vie comme le fruit d'une histoire personnelle afin de les aider à se questionner sur « le logement idéal ». La séance doit également permettre de dédramatiser les changements liés au logement afin de lever les freins éventuels. L'enjeu est d'organiser cette séance comme un groupe de parole afin de mettre les participants en confiance.</li> <li>• <b>Séance 2 : Mon logement au quotidien</b> Il s'agit d'aborder les situations de la vie quotidienne afin de prodiguer des conseils d'aménagements et postures à adopter.</li> <li>• <b>Séance 3 : Un logement facilité</b> Cette séance a pour objet de faire tester des dispositifs visant à faciliter l'accès à leur habitat. Il peut s'agir d'aménagements ou d'accessoires innovants. Elle vise également à introduire la question du tri et/ou du rangement comme faisant partie des aspects rendant le logement plus fonctionnel.</li> <li>• <b>Séance 4 : un habitat durable et une santé préservée</b> L'objectif est de sensibiliser les seniors au lien santé et habitat ainsi qu'à la question de l'éco-responsabilité. Cette thématique sera traitée sous l'angle des gestes qui favorisent la lutte contre le gaspillage et de l'économie circulaire.</li> <li>• <b>Séance 5 : réaliser mon projet</b> L'ultime séance permettra aux participants d'exposer leurs projets et connaître les concrétisations possibles. Il s'agira de construire avec eux un outil permettant de procéder à un diagnostic selon leur situation.</li> </ul>		



Le Prif, partenaire des jeunes de plus de 60 ans



## 2. Modalités de programmation de l'atelier

Le formulaire de candidature joint (**Annexe**) comporte le tableau permettant à chaque structure d'indiquer combien d'ateliers présentiels, distanciels ou mixtes elle s'engage à mettre en place, animer et évaluer en Île-de-France en répondant au cahier des charges et notamment à la vision départementalisée de la programmation qu'il prévoit.

## 3. Formation préconisée pour les animateurs de l'atelier Bien chez soi

En complément des précisions du Cahier des charges, et selon les termes du [référentiel habitat qui présente le périmètre d'intervention dans le cadre des actions collectives « Adaptation du logement individuel et vieillissement »](#), il convient de s'assurer de la qualification ou de l'aptitude de l'animateur pour intervenir auprès d'un public senior. L'animateur devra notamment :

- posséder des aptitudes à animer des groupes (pratiques pédagogiques, mises en situation),
- avoir une connaissance de la spécificité du public senior,
- être en capacité de recueillir les éléments permettant de réaliser une évaluation de l'action.

Par ailleurs, la structure devra garantir qu'elle est en capacité d'appuyer et de cadrer les intervenants des ateliers via un processus de recrutement clair ainsi qu'un dispositif de suivi, de formation continue et d'outillage des formateurs et devra fournir les justificatifs prouvant la réalisation de ces différentes actions sur demande du Prif.



Le Prif, partenaire des jeunes de plus de 60 ans

